

# **ANNEXE du CAS PAR CAS**

**EARL Boisde**  
**101 Route de Pareds**  
**85110 La Jaudonnière**

## Table des matières

Plan de situation 1/25 000.....	3
Photographie de la zone d'implantation :.....	4
Plan des abords du projet (photographie aérienne 22/09/2022) :.....	5
Environnement extérieure du projet : .....	6
Natura 2000 :.....	7
Inventaire Zone humide .....	8
Insertion paysagère et trame bocagère .....	9
Mode de remplissage :.....	10



Photographie de la zone d'implantation :



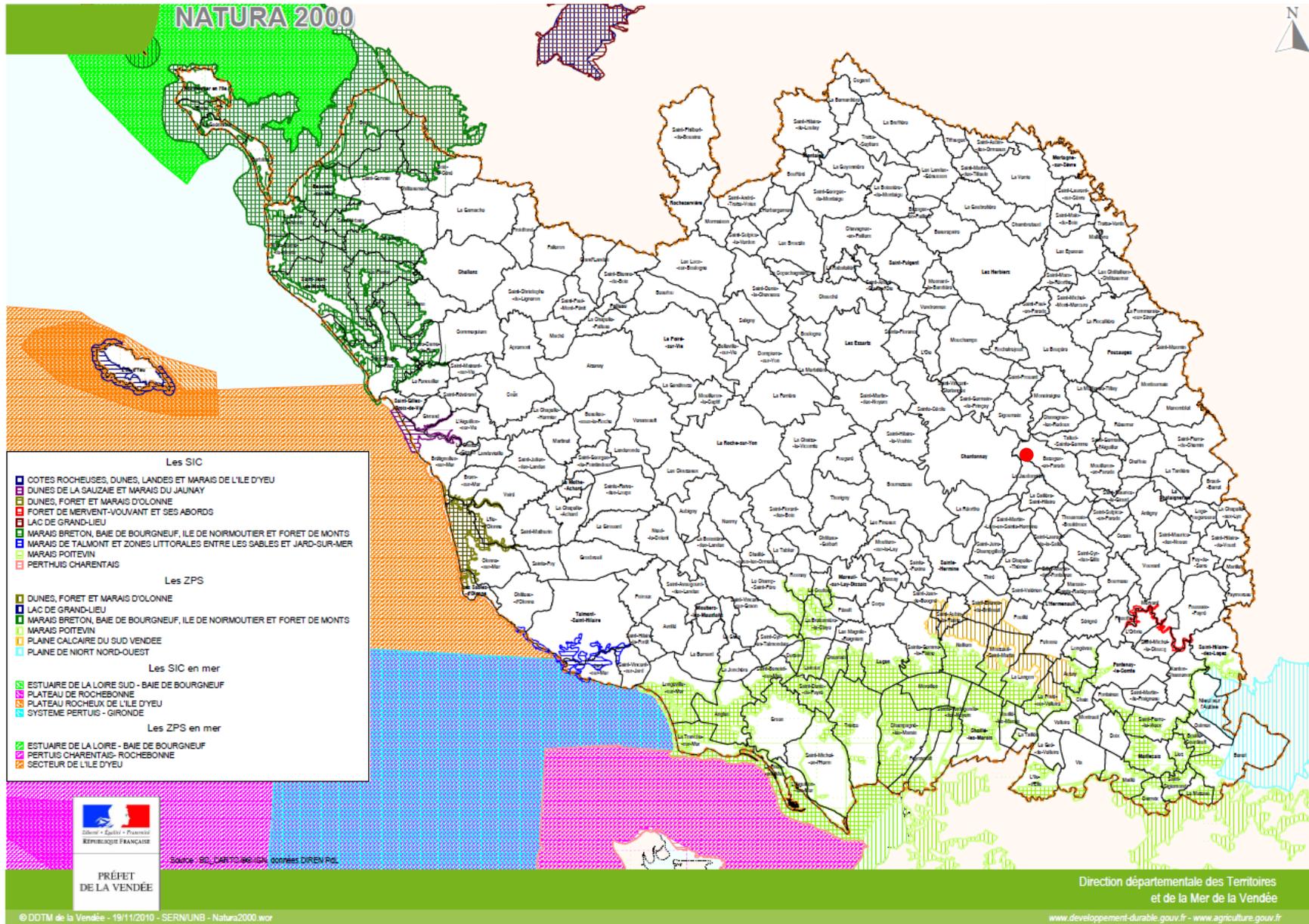
Plan des abords du projet (photographie aérienne 22/09/2022) :



Environnement extérieure du projet :

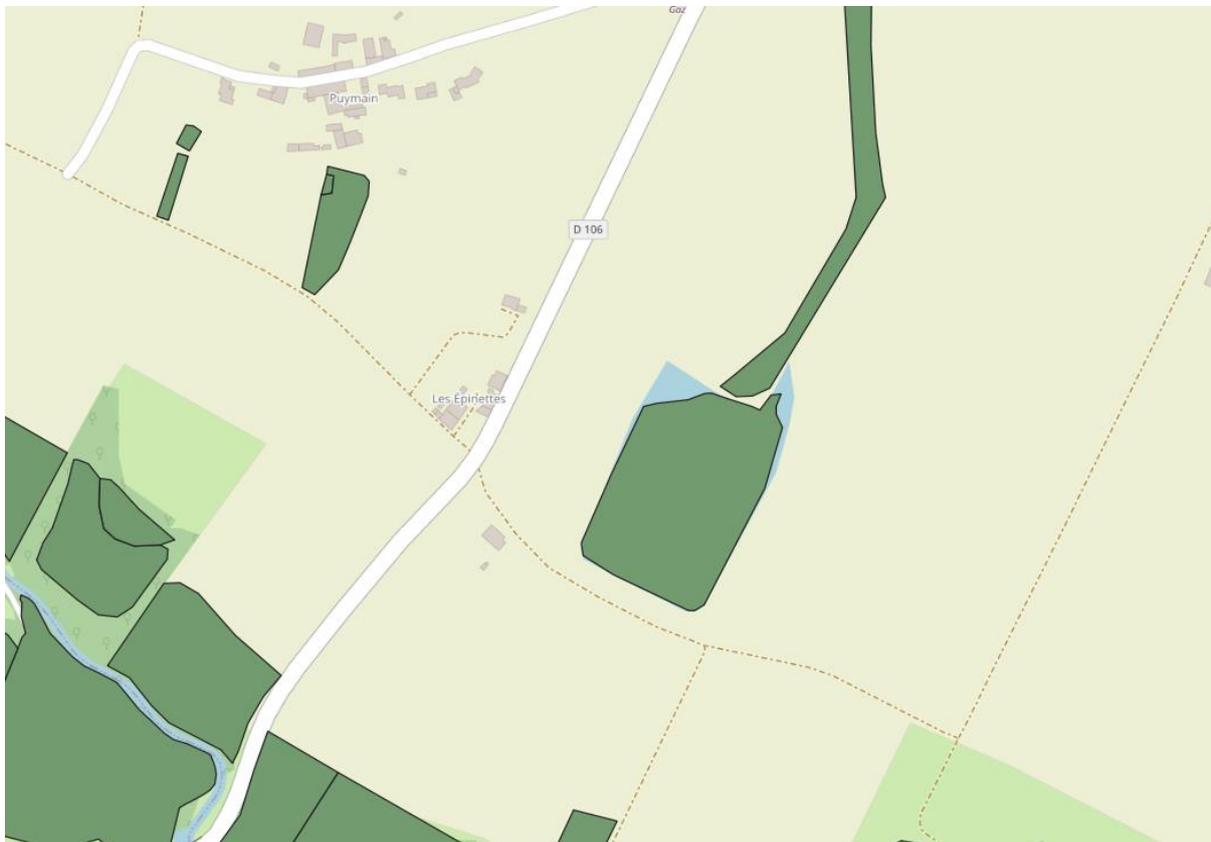


Natura 2000 :



## Inventaire Zone humide

Selon la carte du SAGE du Lay, l'emprise de la retenue et le fossé d'alimentation sont classés zones humides. Néanmoins un étang n'est pas considéré comme zone humide.

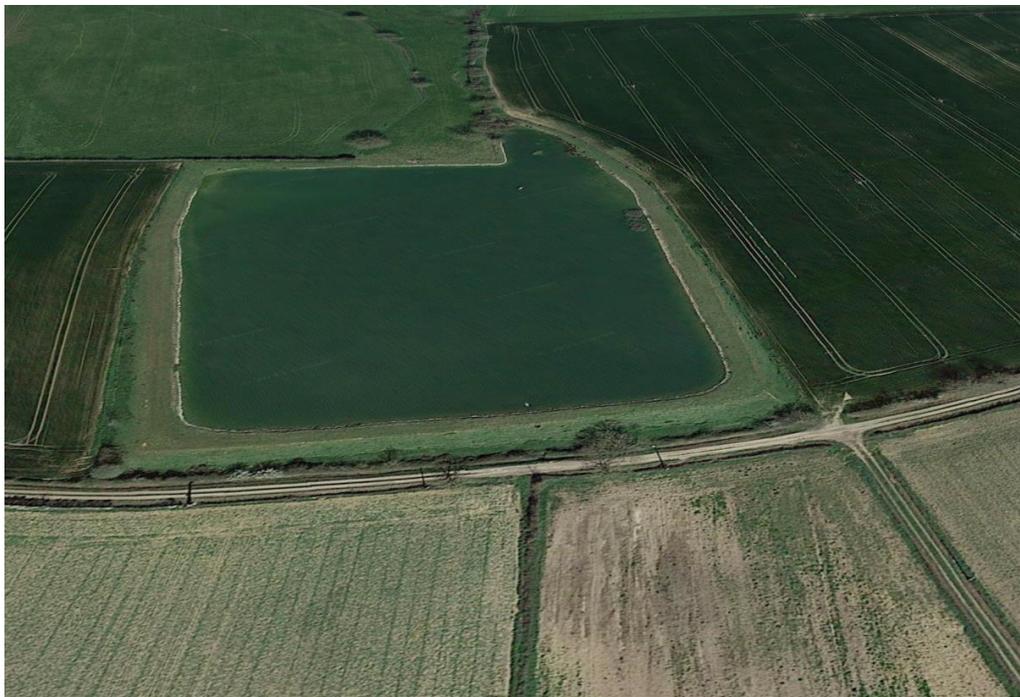


Sachant que les travaux seront uniquement concentrés dans l'emprise de la retenue aucunes zones humides ne sera impactée.

## Insertion paysagère et trame bocagère

Dans le cadre du projet aucune haie ne sera supprimée. De plus la retenue étant déjà existante celle-ci est déjà intégrée dans le paysage et ne subira pas de grosse modification visuelle.

La topographie du site assurera l'intégration paysagère du projet. Les pentes favorables à la réalisation de ce type d'ouvrage limiteront les exhaussements. Des plantations de haies sont envisagées une fois le projet réalisé.



### Mode de remplissage :

La retenue est actuellement alimentée par l'intermédiaire d'un fossé de drainage qui permet le remplissage intégral de la retenue. En parallèle l'exploitation dispose d'un droit de pompage à l'étiage dans le cours d'eau le Louing. Le but du projet est donc d'augmenter le volume de la retenue afin de stopper le prélèvement estival. De cette manière le prélèvement en eau sera effectué uniquement durant la période hivernale et le volume d'eau utilisable sera entièrement stocké de la retenue.

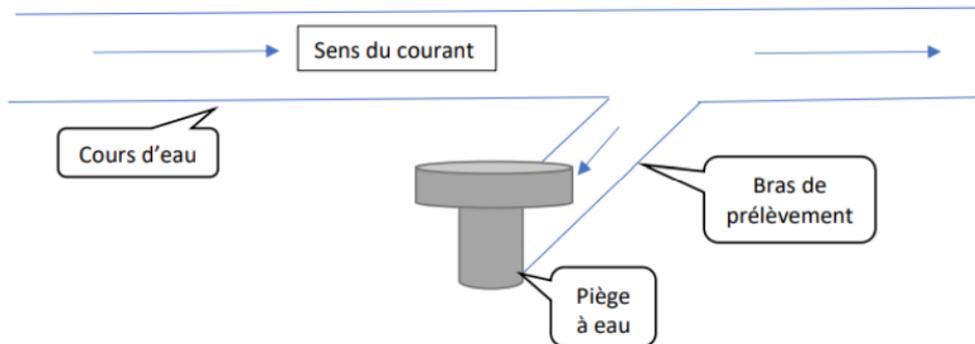
Le remplissage s'effectuera par un prélèvement en cours d'eau (le Loing). Ainsi que par collecte des eaux du bassin versant gravitaire drainées.

### Remplissage gravitaire :



### Prélèvement en cours d'eau :

Le prélèvement en cours d'eau (le Louing) s'effectuera par l'intermédiaire d'un piège à eau à l'inverse du courant de manière à ne pas impacter le lit mineur du cours d'eau.



Le relevage s'effectuera par l'intermédiaire d'un réseau de canalisation déjà existant.